

- A – Conservation du programme génétique au cours d'un cycle cellulaire.
 - La réplication de l'ADN selon un mode semi-conservatif d'une part (conservation de la séquence des nucléotides), et la séparation des chromatides en deux lots identiques au cours de la mitose d'autre part (conservation du caryotype), permet une transmission conforme du programme génétique d'une cellule-mère à deux cellules-filles.
 - **Génotype** : ensemble des caractéristiques géniques (= au niveau des gènes) d'une cellule, d'un organisme pluricellulaire (dans la mesure où toutes les cellules qui le constituent sont issues de la cellule-œuf initiale). Ensemble des gènes (=séquences de nucléotides) réparties le long des différentes molécules d'ADN présentes dans le noyau d'une cellule.
 - Au cours d'un cycle cellulaire, le génotype est conservé.